

dossier

Éco-conception Place aux idées vertes / p.6

actualités Le nouveau comité syndical
du Syctom / p.3

décryptage En route

vers une économie circulaire / p.5

initiatives En cuisine, le tri fait recette / p.8

Hervé Marseille

Nouveau Président du Syctom, Sénateur des Hauts-de-Seine, Maire de Meudon



Comment abordez-vous votre nouveau mandat au sein du Syctom ? Que représente-t-il pour vous ?

Je souhaite avant tout remercier l'ensemble des 68 délégués du Syctom de m'avoir accordé leur confiance, à l'unanimité, pour cette nouvelle mandature, tout comme ils ont accordé leur confiance, à l'unanimité, à mes 35 collègues élus le même jour au Bureau exécutif. Ce résultat confirme qu'au-delà des étiquettes, les élus du Syctom travaillent avant tout pour l'intérêt général. Permettez-moi de rendre hommage à deux de mes collègues élus au sein du Syctom. François Dagnaud, tout d'abord, qui a présidé à sa destinée durant 13 années. Jacques Gautier bien entendu, Président du Syelom avec lequel j'ai beaucoup travaillé depuis trois mois pour préparer ce moment fort de la vie du syndicat que représente la mise en place de ses instances dirigeantes. Ce mandat qui m'est confié est tout à fait particulier, dans la mesure où nous devons faire face à des changements institutionnels lourds de conséquences avec la création de la Métropole de Paris. Aujourd'hui, j'ai cette responsabilité d'affirmer la présence du Syctom tout en garantissant l'édifice et le consensus qui ont fait sa force depuis 30 ans.

Comment envisagez-vous l'action du Syctom dans les prochaines années ? En réponse à quels grands enjeux ? Quels sont les chantiers prioritaires ?

Ces questions résument assez bien les deux aspects bien distincts de la stratégie que doit mener de front le Syctom au quotidien : d'une part, assumer sa place de plus grand syndicat d'Europe en matière de traitement des déchets, rassemblant 10% de la population française ; d'autre part, être capable d'engager sur la mandature le renouvellement de certains de ses grands outils de traitement, au plus proche des lieux de

production des déchets. Sur ce point, j'ai peut-être l'avantage d'être, en ma qualité de maire de Meudon, et de Vice-président de la communauté d'agglomération de Grand Paris Seine Ouest le voisin direct de l'usine d'incinération d'Issy-les-Moulineaux, projet pour lequel j'ai apporté avec le Syelom en son temps un soutien sans faille à André Santini. Si j'évoque ici l'usine Isséane, c'est parce qu'il s'agit du dernier grand équipement livré par le Syctom en 2008, équipement qui est aujourd'hui une formidable vitrine de ce que le Syctom sait faire de mieux pour le service public de traitement des déchets. Je suis convaincu que si nous sommes déjà parvenus à intégrer et faire accepter un équipement structurant de cette dimension au cœur d'un bassin économique et de vie de premier plan, alors, le modèle est exportable et peut demain, rassurer d'autres équipes municipales, et plus largement les habitants ainsi que les acteurs économiques. Mais il est tout autant d'actualité, dans ce contexte de profondes mutations territoriales, d'imaginer l'avenir et de développer l'idée d'une mutualisation des moyens de traitement, avec l'ensemble des syndicats présents sur le territoire régional, dans le respect des capacités inscrites au PREDMA¹.

Quel rôle le Syctom est-il amené à jouer dans le cadre de la future Métropole du Grand Paris ?

Parmi les grands enjeux qui attendent le Syctom dans les prochains mois, figure celui de la gouvernance qu'il nous appartient de construire aux côtés de la future Métropole du Grand Paris. Le Syctom œuvre au quotidien, depuis trois décennies, au service de près de six millions d'habitants. Il devra faire entendre sa voix et son histoire, pour peser à sa juste place dans les travaux de préfiguration de la Métropole. Tout comme les grands syndicats techniques d'Île-de-France, il vient une fois de plus de faire la preuve, lors du renouvellement de son assemblée, qu'il est le vecteur du consensus politique, seul ciment capable demain de guider la construction du territoire métropolitain. S'engager plus avant dans un tel projet sans s'appuyer sur ce qui fonctionne le mieux à cette échelle, serait à mon sens une occasion perdue d'aboutir. Enfin, je suis partisan de mener une réflexion globale permettant d'inscrire « dans le marbre » la réalité de nos

grandes structures intercommunales telles que le SEDIF², le SIAAP³, le SIPPÉREC⁴ ou encore le SIGEIF⁵. L'objectif est de ne plus avoir à réfléchir, à chaque réforme territoriale, sur notre éventuel maintien ou disparition. Les investissements portés par le Syctom dépassent le milliard d'euros et s'inscrivent dans le temps, ce qui est peu compatible avec les incertitudes actuelles.

Comment envisagez-vous de mobiliser l'ensemble des élus du Syctom pour atteindre ces objectifs ?

Je compte m'appuyer sur tous les représentants des 5 grands territoires du Syctom, provenant de 5 départements, unis dans un destin commun : la Ville de Paris, le Syelom pour le département des Hauts-de-Seine, le Sitom 93 pour le département de la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et les Yvelines. Sachant que plus de 60 % des délégués élus aujourd'hui ne siégeaient pas au Comité du Syctom lors de la précédente mandature, il m'a semblé important de leur rappeler les grands principes statutaires qui fondent le syndicat : une représentation garantie des 5 territoires au sein de l'exécutif, une place prépondérante pour les villes qui accueillent sur leur territoire une usine d'incinération, et enfin la population regroupée. Dès lors, j'ai tenu à obtenir le bon équilibre politique pour favoriser le consensus dès l'installation du nouveau Bureau du Syctom. Pour ceux qui étaient candidats sur leurs territoires, qui n'ont pas obtenu satisfaction mais qui demeurent motivés, je m'appuierai sur tous dans la conduite de l'action publique, et écouterai celles et ceux qui souhaiteront s'investir dans les prochains mois autour de notre projet. Il nous appartient à toutes et tous, nouvellement élu(e)s, de nous investir à la hauteur de ces ambitions pour, ensemble, inscrire notre mission dans la continuité, en conformité avec les nouveaux enjeux de société.

¹ PREDMA : plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés

² SEDIF : syndicat des eaux d'Île-de-France

³ SIAAP : syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne

⁴ SIPPÉREC : syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication

⁵ SIGEIF : syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France

COMITÉ SYNDICAL

Les 68 élus de la nouvelle mandature

Suite au renouvellement des conseils municipaux les 23 et 30 mars 2014, les collectivités et établissements publics membres du Syctom ont désigné leurs représentants. Réunis le 4 juin dernier, ces derniers ont procédé à l'élection du Président, des 15 Vice-Présidents et des 20 autres membres du bureau. Présentations.



Hervé Marseille ●●
Sénateur-Maire
de Meudon
Président du Syctom

Représentants de la ville de Paris

75

François Dagnaud ●●
Maire du 19^e arr.
1^{er} Vice-Président du Syctom

Mao Peninou ●
Adjoint à la Maire de Paris
5^e Vice-Président du Syctom

Anne Souyris ●
Conseillère de Paris
10^e Vice-Présidente du Syctom

Jean-François Legaret ●
Maire du 1^{er} arr.
13^e Vice-Président du Syctom

Pierre Auriacombe
Conseiller de Paris

Catherine Baratti-Elbaz ●
Maire du 12^e arr.

Hervé Bégué
Conseiller de Paris

Jean-Didier Berthault ●
Conseiller de Paris

Florence Berthout ●
Maire du 5^e arr.

Hélène Bidard ●
Adjointe à la Maire de Paris

Julie Boillot
Conseillère de Paris

Jérôme Coumet ●
Maire du 13^e arr.

Virginie Daspert ●
Conseillère de Paris

Philippe Ducloux ●
Conseiller de Paris

Claire de Clermont-Tonnerre ●
Conseillère de Paris

Antoinette Guhl
Adjointe à la Maire de Paris

Marie-Laure Harel
Conseillère de Paris

Éric Hélard ●
Conseiller de Paris

Halima Jemni
Conseillère de Paris

Véronique Leveux
Conseillère de Paris

Jean-Louis Missika
Adjoint à la Maire de Paris

Anne-Constance Onghena
Conseillère de Paris

Patrick Trémège ●
Conseiller de Paris

Daniel Vaillant
Député
Conseiller de Paris

Représentants du SITOM93

93

Karine Kellner ●●
Présidente du SITOM93
Conseillère municipale
de Stains
2^e Vice-Présidente du Syctom

William Delannoy ●●
Maire de Saint-Ouen
6^e Vice-Président du Syctom

Alain Périès ●
Adjoint au Maire de Pantin
11^e Vice-Président du Syctom

Jean-Pierre Boyer ●
Adjoint au Maire
de Rosny-sous-Bois
14^e Vice-Président du Syctom

Bernard Cacace
1^{er} adjoint au Maire du Raincy

Anthony Daguet
Adjoint au Maire d'Aubervilliers

Alain Durandeu ●
Adjoint au Maire
de Tremblay-en-France

Christine Gauthier ●
Adjointe au Maire
des Pavillons-sous-Bois

Jean-Philippe Malayeude
Adjoint au Maire
de Neuilly-Plaisance

Olivier Miconnet
Adjoint au Maire
de Livry-Gargan

Laurent Russier
Adjoint au Maire de Saint-Denis

Olivier Stern
Conseiller municipal
de Montreuil

Ludovic Toro ●
Maire de Coubron

Stéphane Weisselberg ●
Adjoint au Maire de Romainville

Représentants du SYELOM

92

Jacques Gautier ●●
Président du SYELOM
Sénateur-Maire de Garches
3^e Vice-Président du Syctom

André Santini ●
Député-Maire
d'Issy-les-Moulineaux
4^e Vice-Président du Syctom

Pierre-Christophe Baguet ●
Maire de Boulogne-Billancourt
12^e Vice-Président du Syctom

Olivier Mériot ●
Adjoint au Maire
de Gennevilliers
15^e Vice-Président du Syctom

Marie-Do Aeschlimann
Adjointe au Maire
d'Asnières-sur-Seine

Jean-Pierre Auffret
1^{er} Adjoint au Maire
de Clichy-la-Garenne

Pierre Chevalier
Conseiller Municipal
de Ville-d'Avray

Bernadette David
Adjointe au Maire de Bagneux

Sophie Deschiens
Adjointe au Maire
de Levallois-Perret

Éric Flamand
Adjoint au Maire
de Vauclousson

Jean-Christophe Fromantin ●
Député-Maire
de Neuilly-sur-Seine

Nicole Goueta ●
Maire de Colombes

Jean-Pierre Schosteck ●
Maire de Châtillon

Représentants des collectivités du Val-de-Marne

94

Laurent Lafon ●
Maire de Vincennes
7^e Vice-Président du Syctom

Pierre Gosnat ●
Maire d'Ivry-sur-Seine
8^e Vice-Président du Syctom

Samuel Besnard ●
Adjoint au Maire de Cachan

Jean-Marie Brétillon ●
Maire de Charenton-le-Pont

Jean-Luc Cadeddu
Adjoint au Maire
de Maisons-Alfort

Jorge Carvalho
Adjoint au Maire de Villejuif

Florence Crocheton ●●
1^{er} Adjoint au Maire
de Saint-Mandé

Jean-Jacques Gressier
Adjoint au Maire
de Joinville-le-Pont

Alain Guetrot
1^{er} Adjoint au Maire
de Saint-Maurice

Monique Raffaelli
Conseillère Municipale
du Kremlin-Bicêtre

Patrick Ratter
Adjoint au Maire de Valenton

Bamadi Sanokho
Adjoint au Maire de Gentilly

Agnès Teysseron
Conseillère Municipale
de Vitry-sur-Seine

Représentants des collectivités des Yvelines

78

Philippe Brillault ●
Maire du Chesnay
9^e Vice-Président du Syctom

Magali Ordas
Adjointe au Maire de Versailles

Frédéric Hucheloup
Adjoint au Maire
de Vélizy-Villacoublay

- Membres du Bureau
- Membres titulaires de la CAO (Commission d'appel d'offres)

en bref

CENTRE MULTIFILIÈRE À IVRY-PARIS XIII

Conclusions positives pour l'étude AirParif

En concertation avec les riverains, les niveaux de particules et métaux lourds dans l'air ambiant ont été mesurés sur 5 sites proches du centre, de mi-septembre à fin octobre 2013. Les résultats de cette campagne, réalisée par Airparif et financée par le Syctom, ont été publiés fin mai. De manière globale, les niveaux enregistrés sont conformes à ceux habituellement observés dans cette partie de l'agglomération. Ces mesures ne font pas apparaître d'influence spécifique liée aux émissions de l'unité d'incinération des ordures ménagères.

En savoir + www.airparif.asso.fr

agenda

Journée Portes Ouvertes

Samedi 11 octobre (10h-17h) au centre multifilière à Ivry-Paris XIII.

Espace collectivités 2014

Du 11 au 13 septembre, le Syctom sera présent sur l'Espace Collectivités au Parc d'Expositions Paris-Le Bourget. Ce salon des décideurs de la vie publique, élus et cadres territoriaux fêtera cette année son 30^e anniversaire.

Rapport d'activité 2013

À consulter sur www.syctom-paris.fr

RECUP-ID

Le réemploi en un clic

Ressourceries, associations de don et d'entraide, dépôts-ventes, loueurs, réparateurs, brocanteurs... Dès septembre, tous les acteurs du réemploi en Île-de-France seront répertoriés sur un seul et même site: **www.recup-id.fr**. Fruit d'une initiative portée par le Syctom en partenariat avec le Conseil régional d'Île-de-France, ce nouvel outil répond à un double objectif: valoriser l'offre locale de réemploi et simplifier les démarches des usagers. Grâce au moteur de recherche, chacun pourra désormais trouver la structure la plus proche de son domicile, en fonction du type d'objet concerné (textile, multimédia, bricolage...) et du service souhaité (acheter ou vendre d'occasion, donner, échanger, réparer, louer, etc.). Une belle occasion de changer nos modes de consommation tout en réduisant nos déchets.

JOURNÉE PORTES OUVERTES
CITY RAID ANDROS

Foule de jeunes à Isséane!



À l'occasion de la Journée Portes Ouvertes du 24 mai dernier, Isséane a accueilli 655 visiteurs. Parmi eux, de nombreux enfants, dont les 174 participants du City Raid Andros, la course d'orientation civique et sportive qui faisait étape ce jour-là à Issy-les-Moulineaux.

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

« Tous au tri » à Clichy-sous-Bois

À Clichy-sous-Bois, dans différents quartiers, l'opération « Tous au tri » initiée par le Syctom et la Ville veut faire plus que sensibiliser les enfants aux gestes de tri. animateurs, enseignants, ASEM* et parents, tout le monde s'y met.

Tous les matins depuis quelques temps, Madame Ecolo assure l'accueil au centre de loisirs du Chêne Pointu à Clichy-sous-Bois. Son look est détonnant : bassine verte sur la tête, jupe en gobelets de plastique, cheveux en sac poubelle et buste en pots de yaourt. Fabriquée par les enfants, elle siège à l'entrée et porte un message « Recyclez les emballages ! ». Le centre fait partie des quatre structures qui, sur la ville, expérimentent un projet de sensibilisation: « Tous au tri ». Il s'adresse non seulement aux enfants mais aussi aux équipes éducatives, animateurs, enseignants et ASEM*. Objectifs: apprendre les gestes du tri en s'amusant et les mettre en pratique au centre de loisirs comme à l'école. « *Après l'importante campagne de communication sur le tri du printemps 2012, nous souhaitons accompagner la dynamique par des actions qui interpellent plus fortement les habitants. Le lien avec le service « enfance loisirs » est très précieux pour sensibiliser les enfants de manière adaptée* », explique Carine Voiturier, chargée de mission communication de proximité au Syctom.

IMPLIQUER LES PETITS ET LES GRANDS

« *Nous avons d'abord formé l'ensemble des équipes qui interviennent auprès des enfants aux consignes de tri: les animateurs, les enseignants mais aussi les ASEM et les gardiens qui s'occupent des poubelles* », raconte Carine Voiturier. Cette session de formation a permis à tous de se mettre à niveau. Au Chêne Pointu, le



moins que l'on puisse dire, c'est que les animateurs du Pôle Enfance ont été inspirés par le tri des déchets. Ils multiplient les initiatives. « *Ils sont vraiment motivés car nous sommes tous mobilisés autour d'un projet innovant. Et puis le matériel avec lequel ils conçoivent leurs activités ne leur coûte rien puisque ce sont des emballages à recycler* ». Ainsi, au-delà de Madame Ecolo, ont-ils imaginé une bataille de super héros: « Déchet'man », personnage repoussant à la cape recouverte de détrit, et « Recycl'man » qui milite pour le tri. Évidemment, c'est « Recycl'man » qui a gagné! Dans la réalité également, comme le prouve la remarque amusée de cette maman: « *Maintenant, mon fils me fait la leçon à la moindre erreur de tri à la maison!* ».

*ASEM: agent spécialisé des écoles maternelles

Structures participantes

Sur la ville, quatre structures d'accueil extra et périscolaire se sont portées volontaires pour participer à l'opération, ainsi que les écoles qui y sont rattachées.

- Pasteur
- Jean Macé
- Chêne Pointu
- Centre de Loisirs Primaire

baromètre

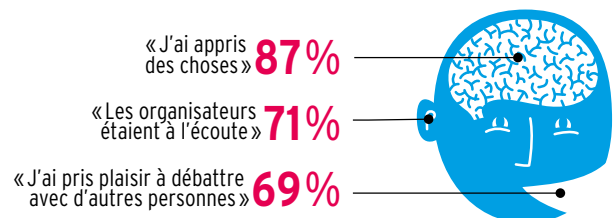
CONCERTATION

Une participation en hausse

Les Français participent de plus en plus aux concertations organisées par leur ville (+8%). C'est le premier enseignement de cette nouvelle édition du baromètre de la concertation Harris/ResPublica: un Français sur 3 a déjà assisté à une réunion de concertation, principalement parce que le sujet le concerne (52%) ou qu'il recherche de l'information (39%) sur un projet. Néanmoins, les Français sont encore nombreux à décliner toute invitation. Principales raisons invoquées: le manque de temps (40%) et la priorité donnée à d'autres activités (35%), mais aussi le sentiment que les décisions sont déjà prises, pour 30% d'entre eux. L'étude montre enfin que de nouvelles formes de concertation via des dispositifs en ligne pourraient faire évoluer la participation. De cette façon, 65% des répondants seraient prêts à y participer, contre 32% pour des démarches de concertation physiques.

Des expériences très positives

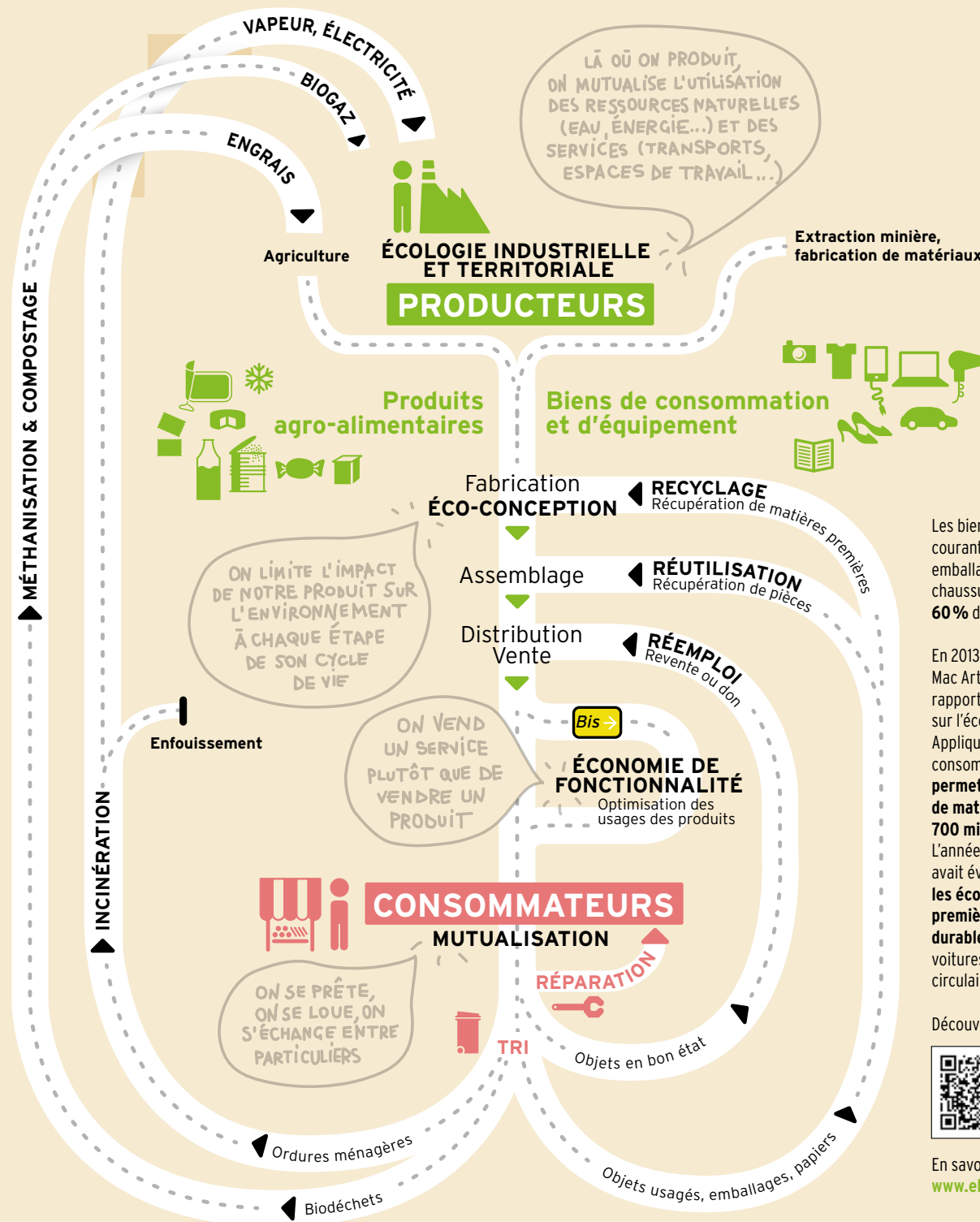
Les participants à des démarches de concertation ont, dans une large majorité, le sentiment d'avoir appris des choses et pris plaisir à débattre.



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

En route vers une économie circulaire

Alors que notre modèle économique « extraire, fabriquer, consommer, jeter » s'épuise, une autre voie se profile: l'économie circulaire. Une nouvelle économie qui allie contraintes écologiques et développement économique, un nouveau système dans lequel les ressources circulent, se réutilisent, se recyclent pour un maximum d'efficacité. À travers l'exemple des biens de consommation courante, voici illustrés et décryptés, les nouveaux chemins de l'économie circulaire.



Les biens de consommation courante (nourriture, boisson, emballages, vêtements, chaussures...) représentent **60%** de la dépense des ménages.

En 2013, La fondation Ellen Mac Arthur publiait un deuxième rapport avec le cabinet Mac Kinsey sur l'économie circulaire. Appliquée aux biens de consommation courante, elle permettrait une économie nette de matières premières de **700 milliards de dollars**. L'année précédente, la fondation avait évalué à **360 milliards** les économies de matières premières pour les biens durables (téléphones portables, voitures...) grâce à l'économie circulaire.

Découvrir les rapports :



En savoir + www.ellenmacarthurfoundation.org/fr

PARTENARIATS SYCTOM/ENTREPRISES

Quand les entreprises se mettent à l'éco-conception

L'éco-conception est une préoccupation commune aux entreprises et au Sycotm. Les visites organisées dans les centres de tri permettent de sensibiliser les entreprises franciliennes aux déchets produits et aux contraintes du recyclage. Mieux, elles peuvent les inciter à modifier leurs pratiques...



Les entreprises à la découverte de la fin de vie des produits, ici au centre de tri de Nanterre.

Entreprises accueillies dans les centres de tri du Sycotm

Pernod Ricard
Coca cola
Ethicity/Bonduelle,
L'occitane
Alliance carton nature
Bayard
Albéa
Henkel
Nestlé

Dans le secteur privé, l'éco-conception constitue un enjeu majeur : la réglementation est devenue contraignante et les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'impact environnemental des produits. Une étude de l'Ademe, parue en avril 2014, montre même que la démarche est rentable : elle permettrait de réaliser une marge supérieure de 12% à celle réalisée sur les autres produits ! Le Sycotm, quant à lui, s'y intéresse tout naturellement : des produits éco-conçus génèrent moins de déchets et se recyclent plus facilement. Aussi a-t-il souhaité accompagner les entreprises dans leur démarche d'éco-conception, en organisant des visites dans ses unités d'incinération et ses centres de tri. Une plongée au cœur du traitement des déchets qui éclaire les visiteurs sur les volumes produits et les process de recyclage. « *Le but est que les producteurs découvrent comment est organisée la gestion des déchets issus des biens de consommation qu'ils mettent sur le marché. En outre, nous leur soumettons une charte des bonnes pratiques qui contient les valeurs d'intérêt général que nous défendons à travers notre mission de service public. Elle nous sert de base pour échanger* », détaille Christophe Maria, responsable des relations extérieures au Sycotm.

PRENDRE EN COMPTE LES CONTRAINTES DE TRI... ET CELLES DES EMBALLAGES

Ces visites sont particulièrement instructives quant aux contraintes du Sycotm en matière de recyclage. « *Par exemple, recycler des emballages composés de différents matériaux est plus complexe. Nous invitons donc les fabricants à privilégier les emballages « mono-matériaux ».* De la même manière, nos machines à tri optique ont du mal à trier les emballages noirs, car ils n'absorbent pas la lumière, il vaut mieux les éviter », souligne Sébastien Paré, ingénieur au pôle tri et valorisation matière du Sycotm. L'exercice est délicat pour les entreprises, qui doivent répondre à une double problématique. D'un côté, prendre en compte les règles de l'éco-conception, dont celles de la fin de vie des produits. Et de l'autre, respecter les différentes fonctions des emballages : protéger, ranger, séduire et informer le consommateur. Dès lors, quels choix adopter ? Chez Nestlé, on s'est penché sur la question. « *Pour nous, l'objectif est de réduire l'impact environnemental. L'enjeu principal est de réduire l'emballage en termes de volume et de poids sans remettre en cause la sécurité et le service aux consommateurs* », explique Isabelle Bruaux, responsable packaging environnement et développement durable. Au-delà, pour intégrer la notion de recyclabilité dès la conception, des outils ont été mis en place comme un guide pratique qui reprend

les consignes: privilégier les produits mono-matériaux, éviter les plastiques trop foncés et informer les consommateurs sur les gestes de tri.

FAIRE RENCONTRER DEUX MONDES

Les visites des centres de tri du Syctom permettent de provoquer une prise de conscience, mais aussi de rapprocher deux mondes. « J'ai organisé plusieurs visites, dont l'une avec le comité de direction technique. Le but était de bien comprendre les contraintes de tri et de voir ce que devaient les emballages mis sur le marché. Pour le Syctom, cela a été l'occasion de connaître nos contraintes et de les intégrer dans l'évolution de leurs techniques de tri », souligne Isabelle Bruaux. Le travail avec le Syctom s'est d'ailleurs poursuivi avec un séminaire pour détailler les procédés de traitement des déchets, identifier les freins au tri et au recyclage de certains emballages et réfléchir aux évolutions possibles, dès leur conception.

L'ÉCO-CONCEPTION, MOTEUR POUR L'INNOVATION

En jouant la carte de l'éco-conception, Nestlé France a réussi à réduire de 13% le poids de la boîte de poudre chocolatée NESQUIK®, ou à concevoir des barquettes de jambon Herta avec 20% de matière recyclée. La prise en compte de la fin de vie du produit devrait se traduire bientôt par la création d'une nouvelle génération d'emballages. D'autres sociétés franciliennes y réfléchissent, dans le domaine cosmétique notamment. La société Albea est venue tester de nouveaux contenants de type « tubes aluminés » au centre de tri à Nanterre. À la Chambre de commerce et d'industrie et à la Région, on veut également sensibiliser les PME. Autant de preuves que l'éco-conception intéresse de plus en plus d'entreprises en Île-de-France.

définition

« L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service et lors de toutes les étapes de son cycle de vie ». Telle est la définition de l'Association Française de Normalisation (AFNOR). Elle prend en compte l'extraction des matières premières et l'énergie, la fabrication, le mode de transport, l'usage et la fin de vie. Il faut souvent réaliser un arbitrage entre ces différents paramètres. Ainsi, un emballage en carton a moins d'impact environnemental qu'un emballage en plastique, mais s'il ne permet pas une conservation optimale des aliments, alors l'emballage plastique aura un bilan plus performant.



De gauche à droite :
 1 Cheyenne Mombongo Yoka (Prix du Syctom), 2 Pauline Papon (2^e prix), 3 Aurélie Danglades (Prix du Syctom), 4 Sanam Viseux (3^e prix), 5 Louise de Beauvais et 6 Roxane Oberti (1^{er} prix).

3 questions à

Brigitte Vallée

chef de projet Environnement Développement Durable à la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France



“Le coût lié à la production des déchets est notre principale porte d'entrée auprès des entreprises.”

Dans le cadre du Plan de Réduction des Déchets d'Île-de-France (PREDIF) et en partenariat avec l'ADEME et la Région, la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France mène depuis 2013 une action de sensibilisation des Petites et Moyennes Entreprises (PME) aux problématiques de la prévention des déchets et de l'éco-conception.

Comment mobilisez-vous les entreprises sur la thématique de l'éco-conception ?

Brigitte Vallée Des ateliers de sensibilisation permettent d'expliquer l'éco-conception et de valoriser ses bénéfices environnementaux, mais aussi économiques. Le coût lié à la production des déchets est notre principale porte d'entrée auprès des entreprises. En effet, la plupart d'entre elles ignorent combien leur coûte la production de déchets, que ce soit en « temps homme » passé à les trier ou en perte de matière première.

Quel accompagnement leur proposez-vous ?

B.V. Les entreprises intéressées peuvent bénéficier d'un diagnostic subventionné par la Région et l'Ademe. Le but est de mieux cerner leur démarche en matière d'éco-conception, et d'identifier des leviers d'actions sur les différentes phases de vie du produit. Les entreprises dont les projets sont les plus aboutis sont accompagnées par un cabinet spécialisé. Aujourd'hui, 20 diagnostics ont été réalisés et 8 projets ont été sélectionnés pour être aidés en vue de leur concrétisation.

Quels sont les projets retenus ?

B.V. Ils sont très variés. Par exemple, nous accompagnons une entreprise de création de parfum qui souhaite concevoir un flacon plus écologique. Dans ce cas, il s'agit de réduire le volume de matière première utilisée et de le rendre réutilisable. Une entreprise de transport de marchandises envisage quant à elle de passer d'une caisse en contreplaqué à une caisse en carton. Ce changement de matériau doit répondre à plusieurs problématiques : permettre la recyclabilité de l'emballage mais aussi un gain de poids, de manière à réduire les émissions de CO₂, tout en conservant suffisamment de rigidité pour garantir sa fonctionnalité. À partir de ces diagnostics, des plans d'actions sont en cours d'élaboration. À l'issue de notre démarche, des fiches présentant les meilleurs projets permettront d'essaimer les bonnes pratiques.

CONCOURS DESIGN ZÉRO DÉCHET

Appel aux éco-concepteurs de demain



Le Syctom promeut l'éco-conception jusque dans les écoles, à travers son concours « Design Zéro Déchet ». Pour la 3^e année consécutive, des étudiants franciliens en design, ingénierie, sciences de l'environnement ou arts appliqués ont imaginé des biens de consommation ou services innovants et durables permettant de réduire la production de déchets. Le 18 juin dernier, 4 projets ont été récompensés et les lauréats ont reçu leurs prix au Musée des Arts et Métiers des mains de Florence Crocheton, membre du Bureau exécutif du Syctom, représentant le Président Hervé Marseille :



Retrouvez les 11 projets finalistes dans le « cahier de tendances » sur www.syctom-paris.fr

COLLECTE DES BIODÉCHETS

En cuisine, le tri fait recette

D'ici à 2016, tous les restaurants qui servent plus de 200 repas par jour devront recycler leurs biodéchets, au risque d'une lourde amende. À Paris, la profession s'organise. Des épluchures aux restes de nos assiettes, une vaste expérimentation de collecte des biodéchets est en cours.



Au Mesturet, le tri des biodéchets est devenu un réflexe.



Près de la Bourse, une révolution silencieuse est en marche dans les cuisines du Mesturet, bistrot parisien par excellence. Pour les consommateurs, rien ne change en apparence. Mais dans les coulisses, les troupes d'Alain Fontaine sont mobilisées depuis quelque temps pour trier les biodéchets. Au bar, une poubelle reçoit le marc de café et les rondelles de citron, tandis qu'en cuisine les employés mettent les déchets organiques dans un sac transparent permettant de voir ce que l'on jette et d'éviter les erreurs de tri. Les sacs sont ensuite conservés dans des bacs réfrigérés pour être collectés de bon matin, direction l'usine de méthanisation d'Étampes, dans l'Essonne. « Dès que nous avons su qu'une collecte des biodéchets était lancée, nous nous sommes portés volontaires. C'est un geste écologique et citoyen qui nous permet de faire des économies et qui nous

aide à anticiper la réglementation », résume le patron de l'établissement.

80 RESTAURANTS PARISIENS CONCERNÉS

À l'origine de cette opération pilote de collecte et de valorisation des biodéchets, un autre restaurateur, Stéphan Martinez. Depuis 2007, il s'intéresse à la question. Il a d'abord fait du compost dans son restaurant avant de créer sa société, Moulinot Compost et Biogaz, spécialisée dans le tri, la collecte et le traitement des biodéchets. C'est lui qui a frappé à la porte du Syndicat National des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers et Traiteurs (Synhorcat). « J'ai sollicité l'appui du Synhorcat afin de lancer ce projet dans les établissements volontaires des 1^{er}, 2^e et 8^e arrondissements de Paris » détaille-t-il. Objectifs : sensibiliser les restaurateurs et leurs équipes, repérer les difficultés éventuelles en matière de

collecte et évaluer la quantité de biodéchets à traiter.

ORGANISER DÈS À PRÉSENT LA FILIÈRE

« Cette expérimentation est une manière d'anticiper la réglementation en instaurant une économie de système : dans le futur, la participation demandée aux restaurateurs pour assurer la collecte sera inférieure à l'écotaxe, s'ils ne respectent pas les obligations réglementaires » souligne Didier Chenet, président du Synhorcat. « C'est aussi une manière de promouvoir le "fait 100 % maison" que nous défendons. Plus on consomme de produits bruts, plus on produit de déchets organiques » précise-t-il. Le bilan est attendu pour la fin de l'année. D'ores et déjà, au Mesturet, l'opération a porté ses fruits. « Nous nous sommes rendu compte que nous épluchions mal nos légumes et que nous perdions de la matière première. Nous avons changé nos habitudes et diminué le volume de nos épluchures de 20 kg par mois ! », conclut Alain Fontaine.

Les partenaires de l'opération

Le Conseil Régional d'Île-de-France

L'Ademe

La Ville de Paris

Le Syctom (pour la partie étude)

Quelle législation ?

Avec la loi Grenelle 2, les gros producteurs de biodéchets sont dans l'obligation d'organiser leur tri à la source et leur valorisation biologique depuis 2012. La restauration collective est déjà en grande partie concernée. En 2016, cette obligation s'étendra à tous les établissements produisant 10 tonnes de biodéchets par an, soit l'équivalent de 71000 repas/an. Ne pas respecter ces obligations sera passible d'une amende de 75000€ et de deux années d'emprisonnement.



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site

www.syctom-paris.fr



 **syctom**
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Syctom^{mag} est une publication du Syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00
Internet : www.syctom-paris.fr

Directeur de la publication : Hervé Marseille -
Rédacteur en chef : Dominique Labrouche - Directrice de la communication : Véronique Menseau - Coordination : Delphine Bordes
Crédits photos : © Ville de Clichy-sous-Bois, © Syctom/David Tempier, Jean-François Humbert, © Atelier des giboulées/Océane Barberousse, © Ville de Meudon/Julien Berkovitch, © Fotolia
Conception réalisation et infographie : Atelier des giboulées
Rédaction : Catherine Le Gall, Marie Mathevon, Sandrine Picone - Document imprimé par L'Artésienne, sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé. • ISSN 1769-8782



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.